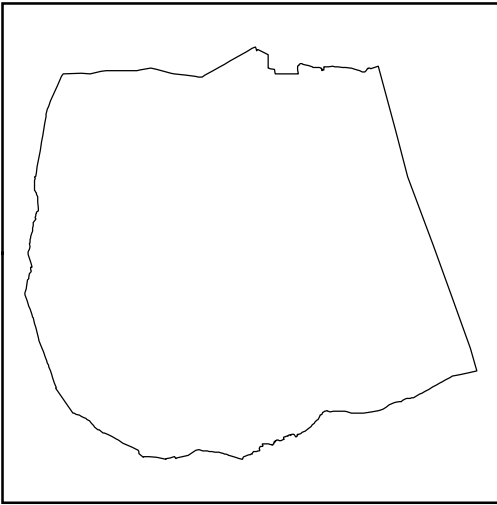


Commune de Cussac Fort Medoc

PLAN LOCAL D'URBANISME

6.1.2 Servitudes d'Utilité Publique

Ensemble
du
territoire
communal



PLU approuvé par D.C.M. le 11/07/2018

1ère Modification Simplifiée du PLU approuvée par D.C.M. le

METROPOLIS, territoires
32 rue Jules Michelet
33 130 BEGLES



ECHELLE
1/9 000

Légende

- A4 - Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
- EL3 - Servitude de halage et de marchepied
- I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- I6 - Servitudes concernant les mines et carrières établies au profit des titulaires de titres miniers, de permis d'exploitation de carrières ou d'autorisation de recherches de mines et de carrières
- I6 - Servitudes autour des canalisations de transport de matières dangereuses
- Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (devenant Site Patrimonial Remarquable au jour de sa création, conformément à l'article 114 de la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016)
- AS1 - Servitudes attachés à la protection des eaux potables à l'exception des eaux minérales - périmètre de protection immédiate
- AS1 - Servitudes attachés à la protection des eaux potables à l'exception des eaux minérales - périmètre de protection rapprochée
- PM1 - Servitudes relatives aux risques naturels plans de prévention des risques naturels prévisibles
- EL7 - Servitudes attachées à l'alignement des voies nationales, départementales ou communales
- T1 - Servitudes sur la police des chemins de fer et de visibilité sur les voies publiques
- Hydrographie
- Bâti lourd
- Bâti léger
- Construction récente ou en cours
- Limite parcellaire